

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° M21- 080252

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9102

Société : 183210

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NOSSAIR

Mohammed

Date de naissance : 04/03/62

Adresse :

Tél. : 0662 767 068

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Ilham CHAH
Medecine Générale
Av. 2 Mars, 3 Rue Abdeslam Khatam
Casablanca - Tel.: 05 22 28 3455

Date de consultation : 27/04/2022

Nom et prénom du malade : NOSSAIR Fatima

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection - pelvis

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 28/04/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/04/22	1	1	300 ds	Dr. M. El Khattabi Médecin Généraliste AV. 2 Mars, 3 Rue Hassan II Casablanca - Tél: 85 22 28 34

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ABOU SOULAIMANE GHLANE LARABI 4, Rue Abou Soulaimane El Khattabi Casablanca - Tél: 05 22 82 90 44	27/04/22	210,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

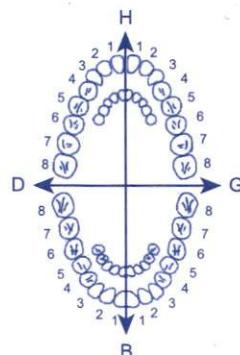
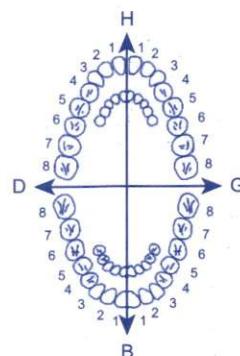
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Ilham Chah

MEDECINE GENERALE
ECHOGRAPHIQUE



الدكتورة إلهام شاه

الطب العام
الفحص بالصدى

Elle n'ossa pas Falimata Zohra

Ordonnance

PHARMACIE ABOU SOULAIMAN
GHIZLANE LARABI
4, Rue Abou Soulaime El Kh...
Casablanca - Tel: 05 22 28 34 49

Casablanca, Le 27/09/2022

x 6,20

- Volhexine SA 75 mg x 10
- Icpilid 103 mg x 30
- Dufexone 10 mg x 10
Icpilid 16 mg des règles
Icpilid 75 mg des règles
pendant 03 cycles

= 210,00

Docteur Ilham CHAH
Medecine Générale
AV. 2 Mars Rue Abdeslam Khattabi
Casablanca - Tel.: 05 22 28 34 49

3, Rue Abdesalam El Khatabi, AV 2 Mars 1 Etage Appt N° 2 - Casablanca

الهاتف : 06 6146 84 49 : الم المستعجلات : 05 22 83 74 44 / 05 22 28 34 52

زنقة عبد السلام الخطابي شارع 2 مارس الطابق الأول، رقم 2 - الدار البيضاء

Maphar
Bd Alkmia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
DUPHASSTON 10 MG
CP PEL B10
P.P.V : 44,60 DH



Maphar
Bd Alkmia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
DUPHASSTON 10 MG
CP PEL B10
P.P.V : 44,60 DH



Maphar
Bd Alkmia N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
DUPHASSTON 10 MG
CP PEL B10
P.P.V : 44,60 DH



6 118001 030408

VOLTAREN® SR 75 mg
Comprimés enrobés

PPV : 76.20 DH

Docteur Ilham Chah
MEDECINE GENERALE
ECHOGRAPHIQUE



الدكتورة إلهام شاه

الطب العام
الفحص بالصدى

Echographie pelvienne

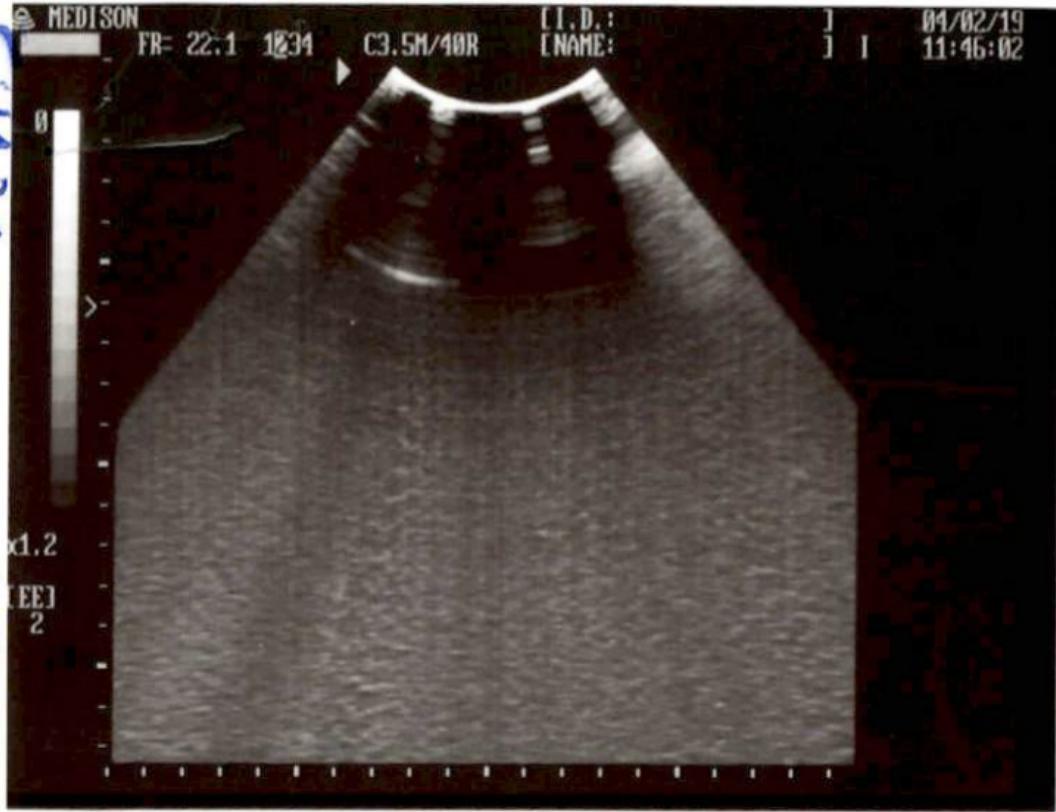
Ordonnance

Casablanca, Le 27/04/2022

utérus de taille normale
ligne de sécrétion nette
pas de masses annexielles

Docteur Ilham CHAH
Médecine Générale
Av. 2 Mars, Rue Abdesselam Khatabi
Casablanca - Tél. 05 22 28 34 52

ultrasound



Nossaia Falcao
Ezrahina